

Le portfolio des compétences documentaires au collège

Michèle Toulouse

RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT
DES RESSOURCES ET DE L'INGÉNIERIE DOCUMENTAIRES
CRDP DE L'ACADÉMIE DE VERSAILLES

Isabelle Boutier

PROFESSEUR-DOCUMENTALISTE
COLLÈGE BLAISE-PASCAL, PLAISIR

*Un carnet de bord pour valider les
compétences documentaires des
élèves, de la 6^e à la 3^e.*

Élaboré par un groupe de documentalistes, à l'initiative et sous la responsabilité d'IA-IPR Établissements et Vie scolaire, le portfolio des compétences documentaires au collège est un conducteur pour l'élève au fil de sa scolarité, qui doit lui permettre d'atteindre une bonne autonomie dans son travail de recherche dès son entrée au lycée.

Il recense les compétences attendues en fin de collège et se veut un outil d'aide à la conduite de ces apprentissages, favorisant une pratique de la recherche documentaire autonome.

Utilisé régulièrement, il s'enrichit de toutes les recherches menées par le collégien, véritable fil d'Ariane permettant à l'enfant comme à l'enseignant de suivre la démarche et le résultat obtenu.

Il se présente sous la forme d'un corpus de 26 compétences, organisé en quatre chapitres ordonnés selon une chronologie des tâches à accomplir par l'élève :

- cerner le sujet ;
- savoir chercher les sources d'information et les documents supports ;
- savoir sélectionner et traiter l'information ;
- savoir communiquer l'information.

Il est complété par un document récapitulatif des validations de compétences précisant la date de l'évaluation, l'activité ou la situation proposée pour cette validation et le nom de l'enseignant évaluateur. Chaque élève doit être capable d'identifier la compétence sollicitée et de la retrouver dans le tableau synoptique du portfolio.

Document non modélisant, il peut être utilisé par chaque professeur selon sa propre progression en fonction de ses objectifs disciplinaires.

L'évaluation des compétences documentaires des élèves n'est pas une épreuve ponctuelle mais s'apparente plutôt à un contrôle continu, permettant ainsi à chacun de travailler à son rythme. Il s'agit, pour chaque séquence de travail, de déterminer quelle compétence centrale est mise en jeu, d'en favoriser l'autoévaluation par l'élève avant qu'elle soit ensuite validée par l'enseignant. La philosophie du portfolio est donc semblable à celle du B2i et certains des items sont communs aux deux référentiels. ●

TABEAU DES COMPÉTENCES

Compétence n° 1	Cerner le sujet	Auto-évaluation par l'élève		Confirmation d'évaluation par un enseignant	
		1 ^{ère} évaluation	2 ^{ème} évaluation	1 ^{ère} confirmation	2 ^{ème} confirmation
Environnement disciplinaire :	- C1 Je sais comment devra se présenter mon travail				
	- C2 Je connais le délai dont je dispose				
	- C3 Je sais quelles disciplines sont concernées				
Lecture de l'œuvre :	- C4 Je sais donner les mots importants de mon sujet				
	- C5 Je sais en donner des synonymes				
	- C6 Je sais trouver les mots clés				

Un projet d'outil à partager

Fruit de la volonté rectorale de relancer la politique documentaire dans les établissements de l'académie de Versailles, le portfolio des compétences documentaires au collège a résulté, selon Monique Rossini-Mailhé, IA-IPR Établissements et Vie scolaire, d'une triple préoccupation :

Comment donner du sens à l'investissement des élèves dans leurs travaux de familiarisation avec les pratiques élémentaires et autonomes de recherche documentaire et de traitement de l'information ?

Comment aider les documentalistes à porter une appréciation individualisée sur les compétences de leurs élèves au terme de leur scolarité au collège, alors même qu'ils

ne disposent pas d'outils opérationnels pour s'acquitter de cette nécessité ?

Comment, enfin, impliquer documentalistes et professeurs de discipline dans une réelle collaboration autour des pratiques documentaires induites par de nombreux travaux scolaires ?

Soumis à une expérimentation qui n'est pas close, le portfolio n'est pas un outil à accueillir clé en main. Il requiert une bonne compréhension de la logique qui a présidé à son élaboration, et ses vertus résident autant dans la démarche responsabilisante qu'il propose que dans sa capacité à clarifier et formaliser les processus d'acquisition des compétences documentaires.

En savoir plus

Présentation du Portfolio sur le site du CRDP de l'académie de Versailles : www.ac-versailles.fr/cdi/portfolio/presentation.htm

Des documentalistes ont déjà commencé à proposer des pistes de travail. Un exemple de mise en œuvre par Florence Joncour, documentaliste au collège Jean-Moulin du Pecq, peut être consulté à l'adresse suivante : www.ac-versailles.fr/CDI/portfolio/pistesdetravail.htm